



AGENT CONTRÔLEUR ASSAINISSEMENT

DIRECTION GENERALE ADJOINTE : SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

SERVICE : SERVICE GENERAL D'EXPLOITATION

PÔLE : Contrôle de l'assainissement

CADRE D'EMPLOIS : Adjoint Technique

MISSIONS : Sous la responsabilité du responsable de pôle l'agent assure : les missions de contrôle de conformité réglementaire des dispositifs d'assainissement non collectif et des branchements au réseau d'assainissement collectif et met en œuvre la politique de Réseau31 auprès des usagers.

Prend en compte les contraintes budgétaires ainsi que les principes de la certification ISO 9001 dans ses pratiques et s'inscrit dans la stratégie de la démarche qualité quand cela est possible.

ACTIVITES :

1/ Contrôle de la conformité aux règlements des dispositifs d'assainissement non collectif et des branchements au réseau d'assainissement collectif

Préparation / Instruction

- Instruire les dossiers de travaux des pétitionnaires (construction ou réhabilitation d'un assainissement non collectif)
- Organiser et préparer les rendez-vous de contrôle
- Vérifier la compatibilité des travaux projetés avec l'environnement naturel

Contrôle

- Réaliser le contrôle in situ des installations d'assainissement
- Effectuer des tests in situ
- Veiller au respect des règlements en vigueur et des procédures administratives

Saisie et suivi des dossiers

- Rédiger les rapports de visite de contrôle et certificats de conformité en utilisant les outils mis à disposition, notamment le logiciel métier
- Mettre à jour les informations contenues dans la base de données partagée
- Suivre l'avancement des dossiers affectés
- Evoluer dans ses pratiques selon les évolutions techniques et réglementaires

2/ Mise en œuvre de la politique publique de Réseau31 auprès des usagers

- Apporter un appui technique aux usagers pour l'élaboration et la mise en place de projets d'assainissement, et la constitution de dossiers administratifs pour les demandes d'autorisation

- Veiller au respect des règlements d'assainissement de la collectivité
- Sensibiliser les usagers aux problématiques de l'assainissement et à la réglementation
- Diffuser les supports de communication mis à disposition
- Mettre en application les procédures mises à disposition
- Respecter les objectifs prévisionnels

3/ Participation aux activités communes au pôle et au service

- Réaliser les missions complémentaires ou nouvelles liées aux installations d'assainissement (ex : partenariat avec l'Agence de l'Eau, développement d'une activité entretien, ...)
- Aider ponctuellement les agents du service
- Relayer les collaborateurs du pôle
- Participer à l'accueil, l'aide et au suivi des stagiaires du service
- Participer à la circulation et à la diffusion des informations, par le biais notamment des outils de communication interne et externe (site Intranet, affichage, site Internet, ...)
- Participer à la mise en place de nouveaux projets
- Appliquer les documents en vigueur (règlements, chartes, documents qualité, etc....)

INTERETS / CONTRAINTES :

- Rigueur dans le travail
- Aptitude au travail en équipe
- Disponibilité
- Sens du service public
- Capacité d'adaptation

COMPETENCES ET CONNAISSANCES :

SAVOIRS

- maîtriser les méthodes de travail liées à l'activité (réalisation des contrôles, rédaction des rapports, programmation, réponses aux usagers...)
- connaître la réglementation en vigueur, en termes d'assainissement collectif et non collectif (code de l'environnement, code de l'urbanisme, règlements de service, ...)
- connaître les guides techniques des installations d'assainissement non collectif (DTU64.1, guides de pose des fabricants...)
- connaître les techniques d'épuration et plus généralement les techniques des métiers de l'assainissement
- connaître l'hydrologie et la pédologie
- avoir des notions sur la structure de l'autorité territoriale (compétence, métiers, territoire, ...)

SAVOIRS FAIRE

- réaliser des contrôles d'installations (assainissement collectif ou non collectif) – Maitrise
- utiliser des outils informatiques bureautiques et le logiciel métier - Acquis
- transposer la réglementation aux projets et installations contrôlées - Acquis
- préparer et finaliser son travail, comprenant déplacements, sollicitations extérieures et internes - Acquis
- respecter un planning - Acquis
- travailler en transversalité - Notion

SAVOIRS ETRE

- un représentant de la structure
- sérieux et rigoureux, respectueux des consignes
- collaboratif et coopératif
- respectueux des usagers (respect des rendez-vous, du suivi du dossier, des délais d'instruction, ...)

HORAIRES : 8h00 - 17h00 avec pause méridienne de 1h15

LIEU DE TRAVAIL :

La prise de service se fera : **Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement**
Chemin du Haut Port
31330 Grenade

POSTE A POURVOIR : Dans les meilleurs délais

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 24/06/2020